

Rachida Dati

Paris, le – 2 JUIL. 2019

*Ancien Ministre,
Ancien Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Monsieur le Président de la République,

Par courrier en date du 13 mars 2019, vous m'apportiez la confirmation que les demandes issues du vœu que j'ai fait adopté en Conseil Paris le 2 juillet 2018 au sujet du projet de structure éphémère sur le Champ de Mars étaient satisfaites par le cahier des charges rédigé par la Réunion des Musées nationaux et du Grand Palais (RMN-GP).

Malgré mes demandes répétées, et contrairement aux engagements pris, je n'ai pas été associée à la rédaction du document de consultation des entreprises précisant l'appel d'offre. Il semble aujourd'hui que les garanties que j'avais demandées, notamment pour préserver la tranquillité des riverains, n'ont pas été intégrées, malgré l'engagement formel de la RMN-GP.

Ainsi, l'interdiction de toute occupation du domaine public, au-delà de l'avenue Charles-Risler, que j'avais pourtant obtenue dans la convention d'occupation adoptée le 2 juillet 2018 par le Conseil de Paris, est remise en question. La RMN-GP étudie actuellement un projet de construction d'une extension au-delà de cette limite, qui serait réalisé en contournant le cadre juridique actuel.

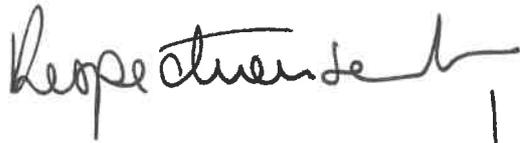
L'isolement sonore et visuel des locaux techniques, dont la dimension devait être réduite, figurait également parmi les engagements de la RMN-GP. Aucun dispositif ne m'a été présenté à ce sujet. D'ailleurs, j'ai constaté qu'il est envisagé un local technique sur le site, qui permettrait d'entreposer du gasoil et des déchets, sans parler d'un accès régulier à des poids-lourds. C'est intolérable.

De même, à ce jour, la question du déplacement du Mur pour la Paix n'est plus envisagée, sous la pression de Monsieur Marek HALTER, alors qu'un engagement formel avait été pris pour qu'il soit déplacé au premier trimestre 2019. Ce départ conditionnait une discussion ouverte avec la RMN-GP sur tout projet de construction éphémère.

Enfin je n'ai aucune assurance que les modalités concrètes de démantèlement de la structure éphémère ainsi que la sanctuarisation du financement de cette déconstruction soient imposées au titulaire de la concession.

Compte-tenu de ces éléments, j'ai saisi Monsieur Chris DERCON, Président de la Réunion des Musées nationaux et du Grand Palais. Je souhaite en effet que me soient transmis dans les meilleurs délais le document de consultation des entreprises ainsi que le projet de contrat qu'il envisage de signer, afin de connaître enfin la réalité des engagements de la RMN-GP et de l'État dans ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Respectueux', followed by a horizontal line and a vertical tick mark.

Rachida DATI

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'R' and 'D' followed by a horizontal line.

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République